

A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

Dans la barque Jésus dormait

L'Eglise catholique est d'institution divine puisqu'elle a été fondée par Jésus-Christ qui est Dieu. Nous l'affirmons dans le Credo : nous croyons qu'elle est une, sainte, universelle et apostolique. Naturellement, nous attendons d'elle qu'elle soit impeccable.

Malheureusement, en période de crise, nos attentes sont souvent déçues et la critique risque de devenir la principale manière dont nous parlons de notre Eglise. Bien entendu, il ne s'agit pas de se voiler la face et de nier les injustices dont certains membres sont l'objet. Ainsi, et de manière flagrante, de ceux qu'on nomme *traditionalistes*.

Mais, en parcourant un peu l'histoire des saints, nous découvrons que nombre d'entre eux ont été persécutés par des membres de l'Eglise. Nous enregistrons le fait comme naturel puisqu'ils sont saints et nous nous scandalisons quand nous pensons en être aussi victimes...

Cette réaction prouverait que nous n'avons pas encore bien compris le dessein de Dieu. Dans la vie chrétienne, nous sommes toujours au cœur d'une situation paradoxale, parce que c'est par la souffrance manifeste de quelques membres que la Providence entend assurer le salut d'un certain nombre d'autres. N'est-ce pas ce que Jésus a accompli lui-

même sur la Croix ? Pensons-nous éviter toujours de nous y retrouver nous-mêmes ?

Nous avons le devoir de dénoncer les injustices, surtout quand il semble qu'elles s'insèrent insidieusement dans la structure ecclésiale. Mais l'esprit de critique systématique que cette dénonciation peut engendrer, mine dangereusement la foi en changeant notre regard. L'Eglise est vue comme une simple organisation humaine avec des considérations de parti alors qu'elle est cette barque où, dans la tempête, Jésus repose et veille tout à la fois. Même s'il dort, il est bien là, présent à nos côtés, si nous accomplissons fidèlement notre devoir à la place qui est la nôtre. A cette condition, qui craindrions-nous ? Il nous viendra nécessairement en aide si nous persévérons avec constance.

Depuis 11 ans, je suis enraciné dans la réalité diocésaine au service des catholiques du rit tridentin. Cet enracinement protégé par des droits reconnus dans la législation canonique est une force. Il assure la véritable continuité dans le temps de ce travail apostolique accompli sur l'île selon une Foi et une Morale moins diluées. Fuyons donc nos propres intérêts et poursuivons tranquillement notre route en œuvrant pour Jésus-Christ et son Eglise.

Abbé H. Mercury.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Samedi Saint 8 avril, après avoir donné le catéchisme à Renno, l'abbé Mercury est revenu à Ajaccio pour célébrer dès 20 heures la Vigile pascale et la Messe de la Résurrection. Pendant cette veillée solennelle, deux réalités, la lumière et l'eau, reçoivent une signification symbolique. Le Christ Jésus, représenté par le Cierge pascal allumé, est notre vraie lumière. Il porte une croix frappée des cinq principales plaies du Seigneur, les chiffres de l'année en cours et des lettres grecques *alpha* et *omega*. Jésus règne sur chaque jour de l'année, parce qu'il est le début et la fin de toute chose. Ces réalités spirituelles de l'action sanctificatrice de

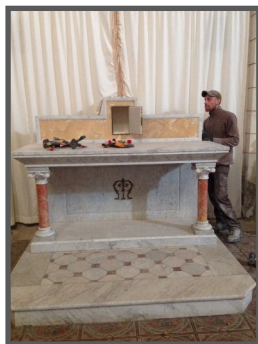
Dieu sont exposées dans le chant de l'*Exsultet*. Elles sont mises en œuvre dans la bénédiction de l'eau dans laquelle le Cierge pascal est plongé et dans la confection de l'eau baptismale qui reçoit une infusion d'huile des catéchumènes et de Saint-Chrême. La liturgie rend visible tous ces mystères et nourrit notre foi. Au cours de la Messe qui suit, l'*alleluia* résonne alors à juste titre pour rendre grâce de la résurrection de Jésus, toujours et encore présent au Père dans son humanité. La Messe du jour de Pâques a fêté cette nouveauté rédemptrice. Le lendemain, la Messe avait lieu à 11 h 00. Elle a été suivie par les premières bénédictions de maison et les communions aux malades.



A partir du lundi 17 avril, une entreprise de maçonnerie a investi la chapelle pour détruire l'autel, construit en tout-venant, qui existait jusqu'à présent. Le travail a duré trois jours. Tout a été évacué. Désormais, l'autel portatif en bois a été placé provisoirement dans le chœur en attendant la mise



en place et la consécration de l'autel en marbre qui vient du Couvent d'Erbalunga.



Pour l'occasion, le carrelage du chœur sera remplacé par du travertin. Le 30 avril, l'Abbé Mercury a réuni M. Rostini, Président des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Lorette, M. Costa et M. Crockaert pour faire le point avec un entrepreneur et envisager la suite des opérations. Le budget s'élève à 12 000 euros et nous avons la moitié de la somme : un appel à votre générosité est d'ores et déjà lancé...





Jeudi 27 avril, l'équipe des EDC s'est réunie chez Hugues. La réunion a consisté en un tour de table où chacun a pu exprimer ses difficultés professionnelles. La discussion a longuement porté sur l'écologie et la difficulté actuelle à être vrai dans le travail, au-delà des réglementations trop contraignantes, voire absurdes. Il est alors nécessaire de les contourner pour faire un bon travail qui s'inscrive dans la durée et réponde aux exigences de la vie chrétienne. Les derniers détails de l'organisation des Assises Régionales au couvent de Corbara ont également été abordés.



Samedi 29 avril, Jean-Daniel Bruni et Marthe Schäfer se sont unis dans les liens du mariage sous la houlette de l'Abbé Mercury dans l'église paroissiale Saint-Pierre-aux-Liens du village d'Alata. Après une préparation d'une petite année, ils ont finalement consacré leur engagement mutuel dans le Sang de Jésus-Christ qui s'est fait le garant de leur fidélité quotidienne dans l'amour. Nous leur souhaitons le plus grand bonheur avec une joyeuse marmaille pour égayer bientôt leur existence.



Samedi 6 mai, les Assises Régionales des EDC ont réuni 70 personnes dont 15 enfants, certains s'étant déplacés en famille. Elles ont débuté à 9 h 30 au couvent de Corbara par la conférence de l'Abbé Mercury qui posait les fondements d'une réflexion sur le thème retenu : « le génie créateur : à quelle place et à quel prix ? »

A partir de l'étymologie du mot « génie », il est ressorti quatre acceptions que tout entrepreneur doit prendre en compte : un acte générateur de vie qui l'associe à l'action créatrice de Dieu, une protection divine en vue d'une mission, une aptitude supérieure de l'esprit et une activité technique inventive (l'ingénierie). Tout entreprise est soutenue par la Parole du Père, le Logos divin. Les esprits angéliques, dont il faut apprendre à discerner les bons et les mauvais, inspirent les initiatives. Celles-ci permettent de développer ses dons particuliers dans la direction des affaires et l'organisation des activités proprement dites.

La plus belle entreprise que nous connaissons et qui réalise parfaitement ces quatre dimensions, c'est l'Eglise catholique fondée par Jésus-Christ. Ce projet consiste à distribuer à qui l'accepte la Vie éternelle. Globalement inchangé, il est mis en œuvre depuis deux mille ans. Le génie créateur du Seigneur ne suffit à expliquer cette permanence. Dans l'Evangile, il affirme ne pas être à lui-même son propre garant. Le projet perdure, parce qu'il est fondé sur la réception de l'*auctoritas* du Père éternel. Ce terme latin désigne originellement l'acte légitime de produire en dehors de son sein.

La Parole fondatrice du Christ s'enracine dans le passé de l'Ancienne Alliance, déjà garantie par le Père. Elle parachève cet enracinement par la promulgation en Palestine de dispositions qui fixent le nouveau rapport avec Dieu dans son Sang très précieux. Elle pose un regard sur l'avenir par la formation des participants au projet, ce qui suppose, d'une part, l'établissement d'une relation stable de maître à disciple, c'est-à-dire d'un indispensable lien hiérarchique et, d'autre part, l'envoi du Saint-Esprit comme garant permanent de l'action menée ultérieurement.



Ces données de l'écriture posent les conditions à réaliser pour qu'une entreprise dure dans le temps. Au départ, l'entrepreneur pose une parole fondatrice qui le constitue en autorité pour exercer son pouvoir d'augmenter autrui, de le faire grandir, de l'aider à s'accomplir pleinement. C'est la raison pour laquelle il se met au service du projet et suscite l'adhésion. Progressivement, le projet entrepreneurial s'enracine. Il s'enrichit de toutes les périphéries qui émaillent la vie de l'entreprise. Il en détermine ainsi le génome, son identité propre.



Le rôle de l'autorité est de conserver ce « story telling », ce récit historique qui rapporte les événements constitutifs de l'entreprise, car il permet de situer celle-ci comme le maillon d'une chaîne traversant le temps grâce à une solidarité entre les générations. Garantir cette identité est indispensable.

Cependant, comme la société évolue, il est aussi nécessaire de s'adapter. C'est la troisième fonction de l'autorité, celle de la différenciation. Il s'agit d'examiner de quelle manière le projet peut

être remanié ou révisé sans perdre pour autant son ADN constitutif. Ce dernier travail oblige à en appeler au Maître intérieur qui nous guide au milieu des écueils de la vie.

En définitive, quoi que nous fassions, nous avançons vers la Vie éternelle. La question qui se pose à nous avec insistance est de savoir comment mesurer notre entreprise aux besoins et aux nécessités du grand projet de notre salut au sein de l'Eglise universelle de Jésus-Christ. Placer tout projet entrepreneurial dans cette perspective, c'est s'assurer d'être en phase avec l'action de Dieu lui-même et d'œuvrer au service d'une réalité plus grande que toutes celles que nous avons à gérer.

A 11 h 00, une table ronde a permis des échanges plus concrets sur le thème. Des entrepreneurs ont exposé le moteur de leur action et les limites extérieures imposées à celle-ci. Pour eux, ces limites ne sont pas nécessairement des empêchements ou des obstacles néfastes, mais des moyens de voir les choses autrement et de mieux en appréhender la réalité profonde. Bien souvent, les contraintes sont, en fait, des stimulants à l'approfondissement et à l'innovation.

Après le repas, à partir de 14 h 30, des ateliers de mise en situation ont été proposés : le paternalisme revisité, le salarié rebelle, le numérique et l'art, les ambiguïtés de l'écologie et l'égoïsme dans l'entreprise, la responsabilité envers les familles et la fidélisation du salarié. Stimulés par le thème, les participants ont eu des échanges riches en réflexion. Ils ont pu parler des améliorations à accomplir dans leur prise en charge des diverses dimensions de leur projet entrepreneurial. En fin de journée, l'Abbé Mercury a célébré la Messe traditionnelle pour une quinzaine de participants dans l'enceinte du couvent. Le petit oratoire ne pouvait pas contenir plus de monde.



MON PETIT DOIGT M'A DIT

Le lendemain, la synthèse des travaux a été présentée à 9 h 30 par notre Conseiller spirituel. A 11 h 00, Mgr Bustillo, évêque de Corse, a célébré la Messe dominicale avant le repas de clôture sous les pins. A 17 h 30, l'abbé Mercury disait la Messe dans l'église de la Miséricorde à L'Île-Rousse pour les paroissiens fidèles du rite tridentin.



Mercredi 17 mai, l'Abbé Mercury s'est entretenu avec l'abbé Paul-Joseph de la Fraternité Saint-Pierre de passage à Ajaccio. Le Supérieur du district de France a soutenu l'idée de son confrère, l'Abbé Dufour, de séparer le Nord du Sud de l'île. Sa vision superficielle ne tient aucun compte des réalités locales, en particulier du fort lien qui existe entre les Communautés. Un mois plus tard, une nouvelle convention entre le Diocèse et la FSSP a été établie pour une période de trois ans. L'Association Santu Lisandru Sauli et l'Abbé Mercury n'ont pas été consultés. Désormais, l'Abbé Dufour reçoit

le titre de *Chaplain*, mais il dépend entièrement des curés de paroisses où se situent ses deux lieux de culte : l'église Saint-Charles à Bastia et l'église de la Miséricorde à L'Île-Rousse. Une tolérance semble accordée à l'utilisation de l'église paroissiale de Sant' Antonino en semaine. L'utilisation de registre propre ne lui est plus accordée.

Par ailleurs, sur le plan financier, la Fraternité Saint-Pierre s'engage à subvenir à tous les besoins de leur prêtre et récupère l'argent des cérémonies. Ce faisant, une question de justice se fait jour. Vous le savez, l'Association Santu Lisandru Sauli a été créée pour subvenir aux besoins apostoliques de la Tradition en Corse et aux frais de l'Abbé Mercury dont le Diocèse n'assume pas la charge. Or les Autorités décident maintenant de lui retirer 60 % de ses fidèles. Que va-t-il en être de sa situation financière ? La difficulté a été évoquée avec Mgr Bustillo... Pour le moment, nous continuerons notre campagne d'adhésion dans le Nord de l'île et nous vous invitons à ne pas oublier votre aumône au clergé ou vos dons ponctuels. Nous comptons sur vous. Merci d'avance ! L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASLS est reportée après l'été en espérant que nous aurons une meilleure visibilité sur ces questions.



Lundi 22 mai, un Ciné-Débat, organisé par le Docteur Boumendil, s'est déroulé à Bastia dans *Le Studio* à partir de 19 h 00. Mme Pacherie, juriste de la Fondation Jérôme Lejeune, a présenté le documentaire poignant *Mourir n'est pas tuer*. Une soixantaine de personnes étaient présentes et une autre séance a été réclamée.

A Ajaccio, il a été difficile de trouver une salle. La projection est finalement programmée pour le jeudi 6 juillet à l'hôtel Campo dell'Oro à 19 h 30. Le débat sera animé, pour l'aspect médical, par le Docteur Nicolas, chef du service des Soins Palliatifs de l'hôpital Notre-Dame de la Miséricorde. Le tract est joint au présent Bulletin.

Mardi 23 mai, l'Abbé Mercury, se trouvant déjà à Bastia, a célébré la Messe à Saint-Joseph de Bastia à 18 h 00 et a donné son enseignement sur le chapitre 14 du saint évangile de Marc. Nous abordons la Passion de Jésus-Christ qui constitue le sommet de ce livre avec la révélation du secret messianique. Celui-ci se révèle dans la conclu-

sion même du drame qui s'est progressivement noué autour de l'opposition au Seigneur, déjà annoncée en 3, 6. Le secret est officiellement levé devant le Sanhédrin par la déclaration nette de Jésus en 14, 60-62. Il trouve aussi un écho discret dans la reconnaissance du centurion en 15, 39. Comme Saint Marc l'avait exprimé dès le premier verset de son écrit, Jésus est le *Fils de Dieu* par excellence, *Dieu lui-même*.

Le Père Mercury a beaucoup insisté sur la nature divine du Christ. Dans sa Passion, Jésus apparaît comme complètement isolé. Les Apôtres défont. Seules quelques femmes assurent encore la continuité avec le groupe apostolique qui avait suivi jusque-là. Jésus semble le jouet des décisions iniques qui s'appliquent à Lui. Il ne peut rien faire. L'échec humain est patent.

Pourtant, une lecture attentive montre qu'il n'en est rien : en fait, le Christ maîtrise totalement les événements, il gouverne l'espace et le temps. Le chapitre 14 en donne de multiples exemples : l'onction à Béthanie et l'annonce de sa sépulture prochaine, les préparatifs de la Cène selon une organisation prédite, le dernier Repas et sa signification mystique en lien avec la Croix, enfin l'Heure de Gethsémani et la soumission au plan rédempteur du Père.

Ces scènes sont destinées à nous faire réfléchir sur l'identité de Notre Seigneur alors même qu'il va bientôt être crucifié. Saint Marc nous invite dès à présent à interpréter cette mort violente autrement qu'en se contentant d'un jugement à partir des apparences. L'homme cloué en croix n'est pas simplement un innocent condamné injustement ; il est Dieu fait homme et il offre sa vie pour le salut de tous. Sa mort est un acte salvifique qui ouvre toute l'humanité à la Vie éternelle.



Jeudi 25 mai, la réunion des EDC s'est déroulée chez le président d'équipe, Salvator Vouakouanitou. Le thème portait sur la relation entre l'entreprise et la dette. L'objectif a été de recentrer le sujet sur notre rapport à Dieu. En effet, nous tenons en permanence tout de Lui, puisque Dieu est Celui qui nous maintient dans l'existence. Le fondement de toute dette est dans celle que nous Lui devons d'abord. C'est pourquoi, comme le Christ nous le rappelle dans le *Notre Père*, utilisé pour la prière initiale par notre Conseiller spirituel, Dieu nous remet nos dettes à l'exacte mesure que nous remettons celles de notre prochain.

Cette première réflexion en entraîne une autre concernant nos parents. En tant que procréateurs, ils représentent réellement Dieu sur la terre. Notre relation à eux nous apprend donc plus concrètement comment nous devons traiter nos dettes. Les parents nous ont donnés la vie et nous ne pourrions jamais leur rendre à égalité ce que nous avons reçu d'eux, principalement parce que ce don est profondément marqué par la gratuité. La vie reçue l'est gratuitement, ce qui établit une distance incommensurable entre parents et enfants. C'est la raison pour laquelle ces derniers doivent rendre honneur aux premiers.

Cette première réflexion en entraîne une autre concernant nos parents. En tant que procréateurs, ils représentent réellement Dieu sur la terre. Notre relation à eux nous apprend donc plus concrètement comment nous devons traiter nos dettes. Les parents nous ont donnés la vie et nous ne pourrions jamais leur rendre à égalité ce que nous avons reçu d'eux, principalement parce que ce don est profondément marqué par la gratuité. La vie reçue l'est gratuitement, ce qui établit une distance incommensurable entre parents et enfants. C'est la raison pour laquelle ces derniers doivent rendre honneur aux premiers.

C'est dans un tel cadre que nous devons considérer la dette au sein de l'entreprise. Le dirigeant ne peut pas se contenter d'un bilan comptable purement mathématique. Dans sa doctrine sociale, l'Eglise insiste sur la nécessité d'une certaine gratuité dans les rapports afin que les dettes ne soient pas envisagées simplement en justice stricte, mais qu'elles fassent aussi l'objet d'une appréciation globale qui prennent en compte les conditions sociales, l'environnement et les circonstances particulières.

APOSTOLAT - JUILLET 2023

	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / L'Île-Rousse</u>
Samedi 1^{er} : TRÈS PRÉCIEUX SANG	18 h 00 : Messe	
Dimanche 2 : SOLENNITÉ DES SAINTS PIERRE ET PAUL	10 h 00 : Messe (CF)	10 h 30 : Messe Sant'Antonino
Mercredi 5 : SAINT ANTOINE-MARIE ZACCARIA	18 h 00 : Messe	
Jeudi 6 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe 19 h 30 : Ciné Débat	
Vendredi 7 : PREMIER VENDREDI SACRÉ CŒUR	18 h 00 : Messe / Salut	
Samedi 8 : SAINTE ELISABETH	18 h 00 : Messe	
Dimanche 9 : 6^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe à Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 12 : SAINT JEAN GUALBERT	18 h 00 : Messe	
Jeudi 13 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 14 : SAINT BONAVENTURE	18 h 00 : Messe	
Samedi 15 : SAINT HENRI II	18 h 00 : Messe	
Dimanche 16 : 7^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe à Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 19 : SAINT VINCENT DE PAUL	18 h 00 : Messe	
Jeudi 20 : SAINT JÉRÔME EMILIEN	18 h 00 : Messe	
Vendredi 21 : SAINT LAURENT DE BRINDES	18 h 00 : Messe	
Samedi 22 : SAINTE MARIE-MADELEINE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 23 : 7^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe à Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mardi 26 : SAINTE ANNE	18 h 00 : Messe	
Mercredi 26 : SAINTE ANNE	18 h 00 : Messe	
Jeudi 27 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 28 : STS NAZAIRE, CELSE, VICTOR ET INNOCENT	18 h 00 : Messe	
Samedi 29 : SAINTE MARTHE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 30 : 8^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe à Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse

- Ajaccio : Chapelle Notre-Dame de Lorette, chemin de Loreto
- Bastia : Chapelle de l'Annonciade, Chemin de l'Annonciade
- Ile-Rousse : Eglise Notre-Dame de la Miséricorde, dite « des Moines »

Pour toute information sur le rite traditionnel en Corse :

P. Hervé Mercury - 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi - Evêché CS 30306 - 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64 - Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr

APOSTOLAT - AOÛT 2023

	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / L'Île-Rousse</u>
Mercredi 2 : SAINT ALPHONSE DE LIGUORI	18 h 00 : Messe	
Jeudi 3 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 4 : PREMIER VENDREDI SACRÉ CŒUR	18 h 00 : Messe / Salut	
Samedi 5 : PREMIER SAMEDI CŒUR IMMACULÉ	18 h 00 : Messe	
Dimanche 6 : TRANSFIGURATION DE NOTRE SEIGNEUR	10 h 00 : Messe (CF)	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 9 : VIGILE DE SAINT LAURENT	18 h 00 : Messe	
Jeudi 10 : SAINT LAURENT	18 h 00 : Messe	
Vendredi 11 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 12 : SAINTE CLAIRE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 13 : 11^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mardi 15 : ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 16 : SAINT ROCH	18 h 00 : Messe	
Jeudi 17 : SAINT HYACINTHE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 18 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 19 : SAINT JEAN EUDES	18 h 00 : Messe	
Dimanche 20 : 12^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 23 : SAINT PHILIPPE BENIZI	18 h 00 : Messe	
Jeudi 24 : SAINT BARTHELEMY	18 h 00 : Messe	
Vendredi 25 : SAINT LOUIS	18 h 00 : Messe	
Samedi 26 : DE LA SAINTE VIERGE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 27 : 13^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 30 : SAINTE ROSE DE LIMA	18 h 00 : Messe	
Jeudi 31 : IMMACULÉE CONCEPTION	17 h 30 : Neuvaine 18 h 00 : Messe	

Tout don pour le ministère est à adresser à l'*Association cultuelle Santu Lisandru Sauli*, Chapelle Notre-Dame de Lorette, Chemin du Loreto, 20090 Ajaccio.
Vous pouvez bénéficier en retour d'un reçu fiscal pour réduire vos impôts.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20

BIC : CRLYFRPP